

ENTENTE SPORTIVE MANTHELAN - LA CHAPELLE

TOURNOI CHRISTOPHE BAILLOU du 14 Septembre 2013

Nous vous remercions d'avoir répondu favorablement à notre invitation et nous vous faisons parvenir, sous ce pli, le règlement de ce tournoi.

CATEGORIE « U11 »

Equipes présentes :

Poule A	Poule B
Manthelan	Esves le Moutier
Ligueil	Sorigny
Saint Avertin	Sepmes
Richelais	Perrusson
Esvres Sur Indre	Sainte Maure Maillé

Lieux des matchs :

Terrain de LA CHAPELLE-BLANCHE – Route de VOU

Horaires :

Le tournoi débutera à 9H30

Il serait favorable que les équipes arrivent au plus tard 30 minutes avant.

REGLEMENT INTERIEUR

Art1 : Equipe composée de 8 joueurs + 3 remplaçants

Art2 : Les noms, Prénoms des joueurs seront inscrits sur une feuille de participation.

Art3 : En cas de tricherie d'une équipe, cette dernière sera disqualifiée.

Art4 : Chaque équipe sera responsable de son matériel, en cas de vol ou de dégradation, les organisateurs déclinent toutes responsabilités.

Art5 : Toutes les rencontres seront arbitrées par un membre de l'Entente Sportive de Manthelan.

Art6 : Chaque équipe fournira, pour chaque rencontre, un arbitre de touche.

Art7 : Les matchs se dérouleront suivant les règlements de la F.F.F.

Art8 : En cas d'égalité à l'issue des matchs de classements, le résultat du match ayant opposé les ex-æquo, départage les équipes. Si l'égalité est toujours réelle, il sera tenu compte de la meilleure attaque sur l'ensemble des matchs du tournoi, puis s'il le faut, une série de penalties avec arrêt au premier manqué (a égalité de tirs)

Les 1^{er} de chaque poule disputeront un match. Le vainqueur remportera le tournoi, le vaincu sera classé second.
Les 2^{ème}, 3^{ème}, 4^{ème} et 5^{ème} de chaque poule disputeront un match pour se voir attribuer définitivement leur place dans ce tournoi.

Attribution des points :

- Match gagné 4 points
- Match nul 2 points
- Match perdu 1 point

PHASE 1 – MATCHS DE BRASSAGE

Temps de Jeu : 1x12 minutes

Heures des matchs	TERRAIN de La BEAUJOIRE	
9H30	MANTHELAN	LIGUEIL
9H45	ESVES-LE-MOUTIER	SORIGNY
10H00	St AVERTIN	RICHELAIS
10H15	SEPMES-DRACHE	PERRUSSON
10H30	MANTHELAN	ESVRESsur INDRE
10H45	ESVES-LE-MOUTIER	St MAURE-MAILLE
11H00	LIGUEIL	St AVERTIN
11H15	SEPMES-DRACHE	SORIGNY
11H30	ESVRESsur INDRE	RICHELAIS
11H45	PERRUSSON	St MAURE-MAILLE

PAUSE DEJEUNER

13H30	MANTHELAN	St AVERTIN
13H45	ESVES-LE-MOUTIER	SEPMES-DRACHE
14H00	RICHELAIS	LIGUEIL
14H15	SORIGNY	PERRUSSON
14H30	ESVRES SUR INDRE	St AVERTIN
14H45	St MAURE-MAILLE	SEPMES-DRACHE
15H00	MANTHELAN	RICHELAIS
15H15	ESVES-LE-MOUTIER	PERRUSSON
15H30	LIGUEIL	ESVRES SUR INDRE
15H45	SORIGNY	St MAURE-MAILLE

PHASE 2 – MATCHS DE CLASSEMENT DEFINITIF

Temps de Jeu : 2x7 minutes

Heure de début du match	TERRAIN DE LA BEAUJOIRE	
Rencontre pour les 9 ^{ème} et 10 ^{ème} Places		
16H15	5 ^{ème} Phase 1 Poule A	5 ^{ème} Phase 1 Poule B
Rencontre pour les 7 ^{ème} et 8 ^{ème} Places		
16H35	4 ^{ème} Phase 1 Poule A	4 ^{ème} Phase 1 Poule B
Rencontre pour les 5 ^{ème} et 6 ^{ème} Places		
16H55	3 ^{ème} Phase 1 Poule A	3 ^{ème} Phase 1 Poule B
Rencontre pour les 3 ^{ème} et 4 ^{ème} Places		
17H15	2 nd Phase 1 Poule A	2 nd Phase 1 Poule B
Finale		
17H35	1 ^{ème} Phase 1 Poule A	1 ^{ème} Phase 1 Poule B